

**44020 - Soutien aux activités socio-éducatives**

**Propositions d'attribution de subventions  
à des associations socio-éducatives  
agissant en faveur des jeunes bas-rhinois**

**Rapport n° CP/2018/281**

**Service gestionnaire :**

J520 - Service de la jeunesse

**Résumé :**

Le Département du Bas-Rhin a affirmé sa politique jeunesse dans le Plan d'actions Enfance Jeunesse Famille 2018-2023 (PAEJF), « Un avenir pour nos enfants », adopté par l'Assemblée plénière le 25 juin 2018. Ce plan vient compléter le Plan Actions Educatives et Collèges (PAEC) adopté le 20 mars 2017, et confirmer l'ambition du Département pour construire l'avenir des jeunes Bas-Rhinois.

Le Département du Bas-Rhin contribue à l'autonomie et à l'engagement des jeunes avec une attention particulière pour les plus vulnérables en soutenant les associations qui développent des actions socio-éducatives en direction des jeunes de 10 à 25 ans et qui favorisent leur engagement.

Le présent rapport propose de décider d'attribuer une aide au titre de l'année 2018 aux associations Porte Ouverte, Les Francas, l'Association Fondation Etudiante pour la Ville, Activ'Action, Centre de Loisirs Jeunes de la Police Nationale, Arachnima, Réseau Animation Jeunes de Monswiller, Association Migration Solidarité et Échanges pour le Développement, Réseau Express Jeunes et la Fédération des Centres Socioculturels du Bas-Rhin.

La politique départementale en faveur de la jeunesse adoptée par l'Assemblée plénière le 25 juin 2018 (délibération CD/2018/021) s'organise principalement autour de deux enjeux :

- Rendre les jeunes autonomes et confiants dans l'avenir pour de futurs adultes responsables
- Une société inclusive, ouverte aux jeunes et favorisant leur épanouissement.

Ainsi, plusieurs orientations ont été définies visant à aider les jeunes à grandir en les accompagnant dans leurs apprentissages de la citoyenneté, dans leurs expérimentations individuelles et collectives et en soutenant leur engagement et leur intégration sociale.

En dehors des centres socioculturels qui bénéficient d'un soutien dans le cadre de contrats d'objectifs pluriannuels, le Département soutient des actions conduites par des associations qui agissent en faveur des jeunes de 10 à 25 ans, en conformité avec les axes prioritaires développés dans le plan d'actions Enfance Jeunesse Famille.

Les associations suivantes répondent à l'un ou plusieurs de ces axes :

**SUR LE TERRITOIRE DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG, NOTAMMENT SUR LES SECTEURS RELEVANT DE LA POLITIQUE DE LA VILLE :**

- L'association Porte Ouverte :
- 

Cette association intervient depuis 1982 dans le quartier Gare, (quartier prioritaire au titre de la politique de la Ville), à Strasbourg, par un ensemble d'actions en faveur des jeunes et des familles. Ce quartier a connu depuis quelques années une dégradation de la situation sociale de ses habitants, caractérisée par une augmentation de la marginalisation et de l'exclusion touchant de manière significative les jeunes.

Jusqu'à l'an dernier, l'association Porte Ouverte était la seule association de ce quartier qui prenait en charge l'animation jeunesse. Elle travaille désormais en partenariat avec le Centre socio-culturel (CSC) du Fossé de Treize. Ce dernier intervient sur ce territoire dans le cadre d'un agrément délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). L'animateur de Porte Ouverte propose notamment des animations de rue, entraînant parmi le public touché, un noyau d'une vingtaine de jeunes vers des projets plus ou moins cadrés et à long terme. L'accueil libre et les activités représentent une quinzaine d'heures hebdomadaires.

L'association Porte Ouverte continue de proposer un projet d'insertion sociale et professionnelle, financé par le Département dans le cadre de la Politique de la Ville, et touchant en partie des jeunes.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association une subvention de 3 500 €, au titre de 2018.

- Le Centre de Loisir Jeunes (CLJ) de la Police Nationale :

Cette association fait partie d'un réseau national de 39 structures locales réparties dans 31 départements. Elle a été créée en 1992 par le Ministère de l'Intérieur. Son action se centre essentiellement à Strasbourg sur les quartiers de HautePierre et du Neuhof, où elle dispose de locaux, ainsi qu'à la Meinau et au Neudorf. Elle a pour objectif de promouvoir la citoyenneté, d'aider ses membres et les jeunes qu'elle prend en charge à développer leurs qualités, leurs capacités ainsi que leurs projets personnels, de favoriser les développements individuels par des activités collectives (par la promotion d'un individu au sein d'un groupe), et de réfléchir au sens à donner à l'engagement des jeunes.

Le CLJ mène des actions très diverses avec les jeunes, en partenariat avec les centres socio-culturels et les associations de quartiers. Elle effectue un travail original et sérieux dans le domaine de l'accompagnement et des loisirs d'enfants et de jeunes (y compris par la prise en charge de collégiens présentant des problèmes de comportement envoyés par l'Education Nationale).

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association une subvention de 8 200 €, au titre de 2018.

- Projet « Graines de philo » de l'association Les Francas :

Le projet « Graines de Philo » a pour objectif de permettre aux enfants et aux jeunes d'acquérir des compétences et des savoirs de base nécessaires à l'exercice de la citoyenneté à travers des activités éducatives, hors et dans le temps scolaire, ainsi qu'en lien avec les parents et les populations des territoires.

Cette action se décline en 3 étapes : une animation de temps de débat à portée philosophique, la réalisation d'une synthèse (affiches) des idées développées et des échanges avec les familles. Le projet «Graines de Philo» proposé par l'association s'inscrit dans une démarche qui a pour objectif de conscientiser les jeunes dès leur plus jeune âge aux questions relatives à la citoyenneté et à leur rôle dans le débat public.

Le Festival Graines de Philo constitue le point d'orgue de l'action. C'est un temps d'échanges, laissant une place aux parents. Des ateliers autour de la radio, de la vidéo et des jeux d'entraînement pour développer les habiletés de penser sont proposés lors de cette manifestation, rassemblant environ 200 personnes chaque mois de juin. D'autres temps de valorisation du travail effectué sont prévus cette année dans les structures pour sensibiliser les parents et l'ensemble des habitants de chaque territoire.

Les actions liées à ce projet ont essentiellement lieu cette année sur les territoires classés au titre de la Politique de la Ville à Strasbourg et à Lingolsheim. Elles touchent 4 500 élèves, essentiellement en école Primaire et au Collège, et impliquent parents et partenaires associatifs et professionnels.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association une subvention de 1 000 €, au titre de 2018.

- L'action « Tournées d'été » de l'association Arachnima :

Dans les quartiers prioritaires au titre de la Politique de la Ville (Elsau, HautePierre, Neuhof-Meinau, Port du Rhin, Koenigshoffen), l'association Arachnima met en œuvre un projet qui propose une animation de rue à caractère festif et convivial. Organisée avec le réseau des acteurs locaux, elle s'appuie sur des actions éducatives et citoyennes proposées aux familles et à la jeunesse des quartiers dans lesquels se déroulent les animations. Son contenu mêle une offre artistique et culturelle, sportive, ludique, scientifique, citoyenne, sur un même lieu au sein des quartiers et à destination d'un public intergénérationnel pour permettre à chacun de découvrir et de pratiquer plusieurs activités, dans un esprit collectif de vivre ensemble. L'aide est affectée aux actions à destination des jeunes et des jeunes adultes.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association Arachnima une subvention de 9 000 € au titre de 2018.

- L'association Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) :

L'AFEV développe des projets en faveur de l'engagement et de la réussite éducative, essentiellement orientés vers les quartiers prioritaires au titre de la Politique de la Ville. En sommeil pendant quelques années à Strasbourg, l'AFEV a relancé une dynamique locale très forte et développe notamment de l'aide aux devoirs à domicile sur la base d'orientations convenues avec les établissements scolaires. L'AFEV anime et forme un réseau de bénévoles étudiants amenés à accompagner des élèves et leurs parents vers la réussite éducative. En 2017/18, 230 bénévoles ont assuré le suivi d'autant d'enfants à domicile. L'objectif est de renforcer le développement de cette action auprès des jeunes des quartiers prioritaires non-inscrits au dispositif REP (via le collège du Ried à Bischheim par exemple et des collèges hors EMS). Parmi les 230 enfants bénéficiaires de l'action, 7 enfants du foyer du Neuhoef ont pu être accompagnés dans le cadre d'un partenariat initié avec l'école primaire et l'établissement à caractère social. Cette action, menée de manière expérimentale, se poursuivra l'an prochain. Il est à noter que deux de ces enfants pour lesquels une décision de fin de placement a été prise, continueront à bénéficier de ce soutien à domicile.

En complémentarité de cette action phare, l'AFEV développe l'engagement des jeunes en proposant des dispositifs de volontaires en résidence dans des établissements scolaires. Ces jeunes accompagnent les projets des établissements dans la résolution de problématiques. Ce dispositif pourrait aisément se développer en lien avec les Projets Educatifs Partagés et Solidaires (PEPS). Enfin, l'AFEV s'inscrit résolument dans la démocratisation de l'enseignement supérieur. Elle mobilise ainsi des étudiants qui contribuent à l'orientation des collégiens (participation aux forums organisés dans les collèges, organisation de visites de campus, présentations des formations supérieures, etc.). Des expérimentations ont été menées en lien et complémentarité avec l'association DClic, présente dans les collèges sur ces thématiques. Cet axe est en cours de développement.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association AFEV une subvention de 2 000 €, au titre de 2018.

- L'accompagnement des jeunes vers le service civique. Activ'Action :

-

Cette association a été créée il y a quelques années par d'anciens volontaires en service civique qui ne trouvaient pas les réponses à leurs besoins dans leur recherche d'emploi. L'association développe des outils et ateliers favorisant la reconnaissance personnelle et la confiance en soi. Ces outils sont particulièrement adaptés pour lever les freins psychologiques des jeunes de quartiers prioritaires qui les empêchent de se saisir de ce dispositif. Dans ce cadre, Activ'action travaille en relation avec les associations locales pour aller à la rencontre des jeunes et les mobiliser. Ensuite, ceux-ci sont conviés à participer à des ateliers de sensibilisation puis à des ateliers de recrutement non discriminant dans lesquels ils sont accompagnés par diverses méthodes à exprimer leurs compétences, leur personnalité, leur potentiel. Les tuteurs des volontaires peuvent y participer également, l'objectif étant de permettre une rencontre basée sur un potentiel plus que sur des compétences déjà acquises. Cette action pourrait permettre à la collectivité de d'accroître son recrutement de volontaires en services.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association Activ'Action une subvention de 1 000 €, au titre de 2018.

La commission territoriale EMS a émis un avis favorable aux propositions de renouvellement des subventions à ces structures pour un montant total de 24 700 € pour 2018.

## **SUR LE TERRITOIRE OUEST :**

### - le Réseau Animation Jeunes de Monswiller :

Le Réseau d'Animation Jeunes (RAJ) de Monswiller, créé il y a une vingtaine d'années, est une association au rayonnement intercommunal qui compte 600 adhérents pour 25 bénévoles actifs, ainsi que 4 salariés à temps plein et 2 autres Equivalents Temps Pleins répartis sur l'année. L'association agit dans des domaines divers notamment dans le cadre de séjours de vacances et d'accueil de loisirs : sa vocation principale est le développement d'actions, d'animations et de lieux d'accueils pour les 11-18 ans de la Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau. Le RAJ propose des actions d'animation incitant les jeunes à devenir des citoyens actifs et responsables, à un public se composant principalement de collégiens.

Son intervention est forte sur une dizaine de communes de la Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau. Porteur de projets multi-partenariaux à long terme, prenant en compte les problématiques des jeunes et du territoire, le RAJ de Monswiller enrichit son activité par un réel travail en réseau.

Le RAJ a obtenu l'agrément « Espace de Vie Sociale » de la CAF en 2013. Il est fortement soutenu par la Communauté de Communes comme fer de lance d'une politique jeunesse intercommunale hors Saverne. Ce soutien intercommunal se formalise depuis quelques années dans le cadre d'une convention pluriannuelle.

Le RAJ se montre très actif dans le travail partenarial proposé actuellement par le territoire Ouest sur les questions de Politique Jeunesse. L'association participe aux ateliers depuis le lancement, s'investissant notamment dans deux groupes de réflexion. L'un autour de la place des jeunes et de l'accueil de volontaires en service civique sur le territoire, l'autre axé sur l'orientation et le développement d'une plateforme de stages pour les collégiens.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association une subvention de 8 200 €, au titre de 2018.

La commission territoriale Ouest, réunie le 13 septembre 2018, a émis un avis favorable à la proposition d'aide au fonctionnement de l'association RAJ de Monswiller pour un montant total de 8 200 € pour 2018.

## **SUR LE TERRITOIRE DEPARTEMENTAL :**

Le Département finance des associations départementales qui interviennent de manière générale dans le domaine socio-éducatif et notamment en faveur des jeunes de 10 à 25 ans. Leurs actions visent à renforcer l'impact de la politique jeunesse départementale notamment sur les questions de citoyenneté, de dynamiques transfrontalières et de solidarité internationale ou européenne.

### - l'association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement (AMSED) :

Cette structure qui existe depuis 1998 dispose d'une reconnaissance des instances européennes. Elle emploie 8 ETP et développe un centre de ressources « Jeunesse, Mobilité et Promotion de la diversité culturelle et de la citoyenneté des jeunes ». Elle y propose l'accompagnement des jeunes dans les activités de citoyenneté active et de mobilité européenne et internationale, ainsi que l'appui aux associations locales de jeunesse dans la conduite d'actions liées à la mobilité et à la promotion de la diversité culturelle.

L'AMSED organise des permanences quotidiennes dans ses locaux, et des réunions et rencontres de proximité dans les quartiers sensibles ou les zones plus isolées pour apporter un appui au projet de groupes de jeunes ou aux structures locales de jeunesse. Les groupes rencontrés sont d'une grande diversité, au sein des missions locales, des réseaux d'animation jeunesse et les centres socioculturels, l'école de la deuxième chance, etc.

L'AMSED travaille également sur les questions du numérique et l'éducation aux médias sur les questions sensibles relatives à la citoyenneté. Enfin, l'AMSED est engagé dans la participation active des jeunes à la vie démocratique, en développant par exemple un projet intitulé « Fabrique de l'E-citoyenneté » qui vise à développer l'esprit critique des jeunes en les accompagnant dans la promotion de la vie de leur quartier et via des ateliers sur le l'usage du Web et des réseaux sociaux.

Son action concerne essentiellement un public de jeunes ayant moins d'opportunités de mobilité et un public d'associations disposant de peu de moyens de développer ou d'accompagner des projets individuels ou collectifs de jeunes.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association une subvention de 7 000 €, au titre de 2018.

- le Réseau Express Jeunes (REJ)/Youth Express Network (YEN) :

L'association Réseau Express Jeunes, engagée depuis 25 ans en faveur de la mobilité des jeunes, a acquis au fil des années, une réelle expertise dans le domaine des projets transfrontaliers et en matière de mobilité internationale des jeunes. De même, ses actions de formation et d'information, notamment en direction des animateurs et responsables de projets, commencent à porter leurs fruits.

Au niveau départemental, l'association accompagne différentes structures et initiatives, dont certaines en milieu rural. L'action de Réseau Express Jeunes porte sur les 3 axes suivants :

- la mobilité des jeunes, des bénévoles, des professionnels de la jeunesse et de l'insertion,
- le travail transfrontalier,
- l'accompagnement méthodologique des associations, des animateurs, et des groupes de jeunes au montage de projets européens et transfrontaliers.

Son programme 2018 s'inscrit autour de 5 objectifs :

- Offrir toujours plus d'opportunités de mobilité transfrontalière, européenne et internationale pour les jeunes Bas-Rhinois-es, notamment par des ateliers de sensibilisation dans les missions locales et les centres socio-culturels
- Impulser et faire vivre le travail transfrontalier, par des bourses et des aides au montage de projets
- Faciliter l'accès au monde du travail transfrontalier et à la mobilité professionnelle pour les jeunes chômeurs et les apprentis, par l'accueil de stagiaires en entreprise et des échanges franco-allemands entre jeunes apprentis
- Ouvrir les activités européennes du REJ aux jeunes Bas-Rhinois-es, notamment des stages de formation et des séminaires d'échanges
- Etre un partenaire associatif actif aux côtés des institutions, en proposant des formations, du soutien et du conseil au montage de projets transfrontaliers et sur les questions de volontariat, de bénévolat et de gouvernance associatifs.

L'association Réseau Express Jeunes travaille en partenariat avec la Fédération Départementale des Centres Socio-Culturels du Bas-Rhin autour de projets de mobilité et à travers l'élaboration d'une formation liée aux questions du « vivre-ensemble, de la citoyenneté et des valeurs de la République ».

Par ailleurs, elle a animé « Alsace, carrefour des mobilités » une plateforme régionale pour la mobilité transfrontalière, européenne et internationale des jeunes de septembre 2015 à octobre 2017. Des actions se sont déroulées à Wissembourg, Bischheim, Strasbourg, Geispolsheim, Sélestat. Si ce projet réalisé dans le cadre d'un appel à projets est achevé, le partenariat engagé entre acteurs de la mobilité transfrontalière, structures d'orientation, associations et collectivités locales va se prolonger sous d'autres formes.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association une subvention de 5 000 € au titre de 2018.

- La Fédération des Centres Socio-culturels du Bas-Rhin (FD CSC) :

La Fédération Départementale des Centres sociaux et Socio-culturels du Bas-Rhin fédère 25 centres qui assurent un développement local et une animation territoriale sur l'ensemble des 35 centres que compte le département.

L'objectif principal poursuivi par la FD CSC est de renforcer la qualité globale de l'action de l'ensemble des structures par l'animation du réseau et l'accompagnement de chaque centre socio-culturel. Cette fédération permet de consolider les démarches collectives et l'élaboration d'une vision stratégique partagée entre les centres socio-culturels et les partenaires institutionnels, (formations collectives sur des thèmes tels que la laïcité, les faits religieux, l'Education Populaire, les valeurs de la République, etc...).

La Fédération poursuit le renforcement de la dynamique d'animation du réseau fédéral à travers la communication, la formation, la valorisation du bénévolat et la mutualisation d'une partie de la gestion courante.

Par ailleurs, la FD CSC est également impliquée dans les projets et démarches portés par le Département ou avec d'autres partenaires institutionnels, tels l'accueil des volontaires en service civique, l'évolution des contrats d'objectifs avec les centres socio-culturels, les Assises de l'Engagement, la formation des bénévoles et la sécurisation financières des structures.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association une subvention de 6 500 €, au titre de 2018.

La commission Enfance Famille Education, réunie le 20 septembre 2018, a émis un avis favorable à la proposition d'aide au fonctionnement des 3 associations à rayonnement départemental aux associations AMSED, REJ, FDCSC pour un montant total de 18 500 € pour 2018.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
21102	65-6574-33	22 440,00 €	14 190,00 €	11 700,00 €
43233	65-6574-33	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
43232	65-6574-33	21 200,00 €	21 200,00 €	21 200,00 €
30475	65-6574-33	106 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :



*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 51 400€ aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, au titre de l'aide aux activités socio-éducatives en faveur des jeunes bas-rhinois.*

Strasbourg, le 21/09/18

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by 'BIERRY'.

Frédéric BIERRY